

M. Lundrigan: Les 50,000 phoques du golfe sont-ils compris dans le quota total du Canada de 100,000 phoques? Ma question provient de ce que nous avons déclaré les eaux du golfe eaux territoriales canadiennes il y a seulement environ un mois.

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et Forêts): Sauf erreur, le golfe est une région exclusivement canadienne, et le contingentement des phoques ne s'applique qu'aux eaux internationales au large du Labrador.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

UN PLAN SPÉCIAL À L'INTENTION DES RÉGIONS RURALES DE TERRE-NEUVE

M. Frank Moores (Bonavista-Trinity-Conception): Ma question s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale. Les services du ministre ont-ils préparé un plan spécial à l'intention des régions rurales de Terre-Neuve, afin d'inclure les régions qui ne sont pas touchées à l'heure actuelle par la mesure législative sur les régions spéciales?

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Non, monsieur l'Orateur.

M. Moores: Une question supplémentaire. Le premier ministre de Terre-Neuve ayant annoncé qu'il y aura un plan spécial en a-t-il informé le ministre?

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai souvent dit, des négociations permanentes ont lieu dans ce domaine avec les premiers ministres des provinces, et dès que nous en arriverons à une entente, nous la ferons connaître à la Chambre.

* * *

LES PÊCHES

ACCORD AVEC L'UNION SOVIÉTIQUE RELATIF AUX PÊCHES DE LA CÔTE DU PACIFIQUE

[Traduction]

M. Thomas S. Barnett (Comox-Alberni): Ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Forêts. Nous dirait-il où en sont les choses en ce qui concerne la conclusion d'une entente provisoire de deux ans avec l'Union soviétique relativement aux pêches de la côte ouest? Quelles autres mesures restent à prendre?

M. l'Orateur: Il vaudrait mieux fournir ce renseignement à la Chambre par une déclaration générale à l'appel des motions. Toutefois, le ministre voudra peut-être répondre brièvement à la question du député.

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et Forêts): Monsieur l'Orateur, nous avons à l'heure actuelle une délégation à Moscou. Le but principal de ces entretiens avec le gouvernement soviétique est de signer l'entente négociée l'automne dernier avec l'appui de l'industrie.

LE RENVOI AU COMITÉ DE L'ACCORD AVEC L'UNION SOVIÉTIQUE

M. Frank Howard (Skeena): Une question supplémentaire. J'ai déjà posé une question au ministre au sujet de la réunion au cours de laquelle ce projet d'accord fut négocié. On lui avait demandé à la Chambre, à l'époque, s'il verrait à ce que les deux projets d'accord soient envoyés au comité permanent, pour examen. Le ministre a répondu qu'il le ferait volontiers. Nous dirait-il quand cela se produira?

L'hon. M. Davis: Dès que l'accord sera signé, monsieur l'Orateur.

* * *

LE BIEN-ÊTRE

SUBVENTION DU GOUVERNEMENT À LA CONFÉRENCE SUR LA PAUVRETÉ

M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond): J'ai une question à poser au ministre sans portefeuille. Son ministère a-t-il subventionné de quelque façon la conférence sur la pauvreté?

L'hon. Robert Stanbury (ministre sans portefeuille): La Direction de la citoyenneté du Secrétariat d'État a octroyé \$5,000 pour payer une partie des frais de la conférence de Toronto; c'est peut-être à cela que le député fait allusion.

M. MacInnis: Une question supplémentaire. Étant donné cette subvention de \$5,000, le gouvernement nous donnerait-il les noms des organismes ou des particuliers qui ont fait une demande à cette fin au gouvernement?

L'hon. M. Stanbury: Certainement, puisqu'il s'agit de la Direction de la citoyenneté.

M. MacInnis: Puisque le ministre est d'accord, aurait-il l'obligeance de s'exécuter dès maintenant?

M. l'Orateur: Le député ne s'imagine pas, j'espère, qu'on donnera cette liste dès maintenant à la Chambre.

* * *

LES CÉRÉALES

L'ACCEPTATION DE L'ORGE

M. Craig Stewart (Marquette): Je voudrais poser ma question au ministre chargé de la Commission canadienne du blé. Comme des agriculteurs de l'Ouest se plaignent qu'à plusieurs points de livraison l'orge de l'Ouest n° 3 n'est acceptée que comme orge fourragère n° 1 ou n° 2, ce qui fait baisser le prix d'au moins 10c. le boisseau, quelle mesure le gouvernement envisage-t-il?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, si le député veut bien donner les détails de ces plaintes, je ferai volontiers procéder à une enquête.